

LE BILLET DE LA CRSA

PAROLE À

Lucie GABRIELLI

Membre de la commission permanente

Directrice Intérim'R Santé

MEDEF Bourgogne-Franche-Comté



*« Soyons tous engagés et solidaires
pour renouer avec une pleine activité ! »*

Durant toute l'année 2020 et dans le cadre de la crise Covid, le MEDEF a soutenu sans relâche les entreprises de toute taille et de tout secteur. Principalement en contribuant par son rôle de représentation et d'accompagnement de l'entreprise, à mettre en réseau les entrepreneurs entre eux et avec les services de l'État.

Chacun joue un rôle dans cette crise sanitaire !

Depuis le début, les MEDEF territoriaux en Bourgogne-Franche-Comté accompagnent les entreprises en effectuant une veille quotidienne et en décryptant les textes réglementaires permettant ainsi une fiabilité de l'information.

Des appels individuels à toutes les entreprises ont été réalisés et continuent de l'être afin de proposer un accompagnement et offrir un temps d'échange, notamment pour repérer les situations critiques.

Les MEDEF territoriaux ont accompagné les chefs d'entreprise démunis face à la propagation d'un virus méconnu et où des aménagements de poste ont été nécessaires pour assurer la sécurité et la santé des salariés.

Des entreprises en baisse d'activité et/ou en fermeture administrative (secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et de l'événementiel) ont également sollicité urgemment les MEDEF territoriaux dans la mise en place du télétravail de leurs salariés mais aussi du chômage à temps partiel.

Les MEDEF territoriaux ont également apporté leur soutien aux entreprises en les accompagnant dans les démarches à effectuer auprès de l'URSSAF des échéances de leurs cotisations patronales par exemple.

Lors du 1^{er} confinement, au regard de la pénurie d'équipement de protection individuelle (EPI) et de l'urgence de la situation, le MEDEF BFC a pris l'initiative de mettre en relation des entreprises dans le besoin en établissant une base de données regroupant tous les fournisseurs régionaux de gel, de masques, et d'autres moyens de protection.

LE BILLET DE LA CRSA

Lucie Gabrielli

La finalité étant de venir en aide aux entreprises locales et ainsi d'assurer la bonne santé des salariés. Pour exemple, le MEDEF 71 a organisé une collecte, auprès des entreprises, de masques et d'EPI à destination des soignants du département. Il y a eu environ 20 000 masques, 40 000 paires de gants, 3 000 tabliers et blouses, 110 paires de lunettes qui ont été remis aux établissements de santé de la Saône-et-Loire.

L'épidémie de Coronavirus a déstabilisé la continuité de l'activité dans les entreprises et a modifié les conditions de travail. Pour faire face à cette crise sans précédent, les MEDEF territoriaux ont proposé des webinaires en lien avec la mise en œuvre des protocoles sanitaires mais aussi la mise en place de l'activité partielle, le prêt garantie État et les fonds de solidarité. L'objectif étant de soutenir les entreprises en les informant et les conseillant du mieux possible.

Quelques chiffres clés :

En région BFC au 04/12/20

- 45 022 Entreprises et structures ont bénéficié de la mesure activité partielle.
- 334 511 salariés étaient concernés.
- 63 937 105 heures indemnisées pour un montant de 632 731 539 €.
- Le Prêt Garanti par l'État : 23 199 entreprises l'ont sollicité pour 3,364 Mds d'€ (ce qui correspond à 3,73% de la part du National).

Suite à un sondage flash effectué par BPI France (Banque publique d'investissement) en novembre 2020 auprès d'un échantillon de 850 entrepreneurs déjà interrogés en mars et juillet 2020 :

- 27% des entrepreneurs ont déjà « envisagé au moins une fois de tout arrêter » (contre 15% dans l'enquête de juillet).
- La situation financière des entreprises se dégrade ; 12% des entrepreneurs anticipent de grandes difficultés financières (contre 7% dans l'enquête de juillet).
- Ce sont principalement des patrons d'entreprise qui ont travaillé toute leur vie et qui se rendent compte qu'ils devront probablement mettre la clé sous la porte car leur chiffre d'affaires a diminué. Ils seront donc dans l'impossibilité de rembourser les dettes contractées (échéances de prêts...). De nombreuses faillites et dépôts de bilan sont attendus dès le courant du 1^{er} trimestre 2021. Il ne faut donc pas oublier que la santé économique des entreprises est primordiale pour la bonne santé de notre pays !

Ne faudrait-il pas accélérer la campagne de vaccination afin de permettre la relance de notre économie ?

2021, année de la vaccination en entreprise ?

Ensemble, soyons tous engagés et solidaires de l'après Covid-19, pour renouer avec une pleine activité !

Meilleurs vœux pour cette année 2021, et surtout, prenez soin de vous et de vos proches.